

— LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES —

Séance du conseil municipal du 08 JUILLET 2026

Document établi conformément aux dispositions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales, en vigueur depuis le 01 juillet 2022, modifié par l'ordonnance n° 2031-1310 du 07 octobre 2021.

- 1- Adoption du procès-verbal de la séance du 05 juin 2026 à l'unanimité ;
- 2- Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en vertu des délégations que le conseil municipal lui a consenties

<i>Instances Municipales</i>		
Point 3 : Délibération n°2026/07/95	Présentation du dispositif PICS PCS et mise à jour du poste de commandement suite au renouvellement de l'instance municipale.	A pris acte à l'unanimité
Point 4 : Délibération n°2026/07/96	Acquisition d'une emprise foncière sur la commune déléguée de St Julien de Bourdeilles pour installation d'un équipement de défense extérieure contre l'incendie.	Adoptée à l'unanimité
<i>Finances, marchés et contrats</i>		
Point 5 : Délibération n°2026/07/97	Appel à manifestation d'intérêt pour la gestion de l'aire de stationnement des camping-cars.	Adoptée à l'unanimité
Point 6 : Délibération n°2026/07/98	Modification en cours d'exécution du lot 13 du marché de travaux de construction de l'hôtel de ville.	Adoptée à l'unanimité
Point 7 : Délibération n°2026/07/99	Modification en cours d'exécution du marché de fourniture et de confection des repas pour la restauration scolaire.	Adoptée à l'unanimité
Point 8 : Délibération n°2026/07/100	Revalorisation des tarifs de la restauration scolaire.	Adoptée à l'unanimité
Point 9 : Délibération n°2026/07/101	Renouvellement de la convention triennale « tarification sociale des cantines scolaires.	Adoptée à l'unanimité
Point 10 : Délibération n°2026/07/102	Détermination d'un tarif de location de salle pour les professionnels dispensant des cours d'activités sportives, artistiques ou culturelles.	Adoptée à l'unanimité
Point 11 : Délibération n°2026/07/103	Participation de la commune au coût du feu d'artifice organisé à l'occasion du centenaire du club de football.	Adoptée à l'unanimité

Point 12 : Délibération n°2026/07/104	Gratuité des autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal au profit de certaines associations communales régies par la loi du 1er juillet 1901.	Adoptée à l'unanimité
Ressources humaines		
Point 13 : Délibération n°2026/07/105	Prise en charge des élèves en situation de handicap durant le temps de restauration scolaire : Renouvellement des emplois permanents à temps non complet et autorisation de recrutement par voie contractuelle pour l'année scolaire 2026/2027.	Adoptée à l'unanimité
Point 14 : Délibération n°2026/07/106	Autorisation de solliciter et d'accueillir un volontaire en Service Civique au sein des services municipaux.	Adoptée à l'unanimité
Point 15 : Délibération n°2026/07/107	Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité au sein du service administratif.	Adoptée à l'unanimité
Patrimoine communal et équipements – voirie et aménagement		
Point 16 : Délibération n°2026/07/108	Renouvellement de la convention de mise à disposition d'une partie du bâtiment de l'ancien centre de loisirs place du champ de foire à la CCDB pour les activités du point info jeunes et du CLSH.	Adoptée à l'unanimité
Point 17 : Délibération n°2026/07/109	Renouvellement de la mise à disposition de locaux du groupe scolaire à la communauté de communes Dronne et Belle pour l'accueil périscolaire du soir.	Adoptée à l'unanimité
Point 18 : Délibération n°2026/07/110	Approbation de la modification du tracé PDIPR à Vigonac (boucle de Brantôme).	Adoptée à l'unanimité
Représentation de la collectivité		
Point 19 : Délibération n°2026/07/111	Désignation de deux représentants de la collectivité au sein du programme ERRE porté par l'AMRF.	Adoptée à l'unanimité

